



Novembre

Journal municipal de Chertsey | 2022
Le Communicateur | NO 227



Mme Michelle Joly
maireesse
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Héту
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

Nos hommages Mme Poudrier

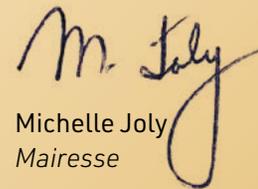


Le 13 novembre 1972, madame Michèle Poudrier entrait en fonction à l'hôtel de ville de Chertsey. 50 ans déjà ! Ce n'est pas une page, mais tout un chapitre de l'histoire de Chertsey qu'elle a marqué et personne n'avait encore servi la Municipalité pendant aussi longtemps.

Préposée à l'accueil des citoyens à l'hôtel de ville, jamais son sourire légendaire ne s'est estompé. Depuis le tout premier jour, Michèle continue de travailler avec ardeur et enthousiasme. Après cinquante ans de dévouement et de patience infinie, on ne parle plus d'emploi, il s'agit d'une véritable vocation.

En mon nom, au nom des membres du conseil et au nom de toute l'équipe municipale, je dis bravo et surtout **MERCI** !

P.S. On espère que tu resteras encore longtemps parmi nous. ❤️


Michelle Joly
Mairesse



INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez
Le Communicateur dans
votre boîte courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Incendie information
450 882-2920, option 6

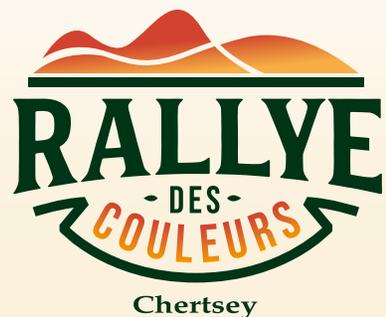
Service d'urgence 911
Info-Santé 811

Transports QC,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
1 855 440-7722



Rallye 2022

Bravo et merci à tous!



6 novembre
Fin de l'heure avancée,
on recule d'une heure.

11 novembre
Jour du Souvenir
Bureaux fermés.

21 novembre
Séance du conseil.



Voici la liste des sujets abordés lors de la dernière séance du conseil municipal. Pour connaître les plus récentes décisions du conseil, vous pouvez lire les résolutions du dernier procès-verbal sur : www.chertsey.ca

- Création d'un comité - Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- Création d'un comité - Projet d'infrastructure pour les citoyens
- Amendement à la résolution 2022-125 - Ajout de membres - Comité environnement
- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019 2023 - Production programmation de travaux - Version no 3
- Demande de prolongation de délai - Réalisation des travaux de réfection du chemin de l'Église et ch. du 7e Lac
- Demande d'aide financière - Ministère de la Sécurité publique - Formation pompiers temps partiel - Années 2023-2024
- Vente de gré à gré - Terrain municipal - Lot 4 936 399 (district 5)
- Vente de gré à gré - Terrain municipal - Lot 3 661 587 (district 1)
- Vente de gré à gré - Terrain municipal - Lot 4 935 126 (district 5)
- Abrogation de la résolution numéro 2021-316 - Vente de gré à gré - Lot 3 661 571 (district 1)
- Abrogation de la résolution numéro 2021-317 - Vente de gré à gré - Lot 3 661 572 (district 1)
- Amendement à la résolution numéro 2022-338 - Octroi de contrat - Collecte de feuilles et transport
- Transfert des redevances - Taxe 9-1-1 sur les services téléphoniques et abrogation de la résolution numéro 2022-192
- Offre de service - Bell Canada - Boucle de connexion Internet
- Offre de service - Complys - Boucle de connexion Internet
- Demande de permis - Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (RACJ)
- Report de la période d'essai - M. Rémi Quenneville - Chef aux opérations Service incendie et sécurité publique
- Résolution d'appui - Producteurs et productrices acéricoles du Québec
- PG Solutions - Acquisition d'un logiciel - Service incendie et sécurité publique
- Octroi de contrat - Mme Julie Filion - Banque d'heures pour soutien aux tâches bibliothéconomiques - Année 2023
- Aide financière - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Installation d'une fosse septique
- Octroi de contrat - Entretien général et déneigement Christian Lamoureux Appel d'offres 2022-018 - Déneigement et sablage chemins secteur 06 (ch. du Lac-David Ouest)
- Octroi de contrat - Entreprise forestière G. Laurin enr. - Appel d'offres 2022-030 - Déneigement et sablage secteur Domaine Altitude Sauvage
- Autorisation de dépense (à entériner) - Quali-T
- Autorisation de paiement - MRC de Matawinie - Quote-part Taxibus
- Autorisation de dépense (à entériner) - Parallèle 54 Expert Conseil - Analyse de la problématique égout sanitaire coin rue Principale et ch. de l'Église
- Autorisation de paiement - Décompte progressif 4 - Parallèle 54 - Appel d'offres 2022-002 - Services professionnels - Travaux réfection ch. de l'Église et ch. du 7e Lac
- Autorisation de paiement - Décompte progressif 12 - Parallèle 54 - Appel d'offres 2021-009 - Services professionnels - Réfection 11 tronçons diverses rues
- Autorisation de paiement - Décomptes progressifs 1 à 5 - Éric Expert Canalisations - Résolution 2022-253
- Nomination membres du CCU
- Demande de P.I.I.A. - Projet intégré d'habitation - Lots 5 959 598 à 5 959 600, 4 747 987, 5 963 041 et 6 021 231 à 6 021 232 (district 5)
- Demande de P.I.I.A. - Lac Clermoustier - Lot 5 385 828 - Av. du Lac-Clermoustier (district 4)
- Demande de P.I.I.A. - Secteur de pente forte - Lot 5 110 426 - Chemin du Boisé (district 4)
- Demande d'usage conditionnel - Résidence de tourisme - 110, chemin du Domaine-des-Sentiers (district 1)
- Avis de motion - Règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) du chemin du Lac-David Ouest, désigné rue privée
- Projet de règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) du chemin du Lac-David Ouest, désigné rue privée
- Avis de motion - Règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la Montée des Bois-Ronds, av. Gaspé et Montée du Colon-François-Foucher désignées rues privées
- Projet de règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la Montée des Bois-Ronds, av. Gaspé et Montée du Colon-François-Foucher, désignées rues privées
- Règlement 654-2022 abrogeant et remplaçant le règlement 607-2021 sur les compteurs d'eau
- Règlement 655-2022 remplaçant le règlement 302-2004 sur les systèmes d'alarme
- Règlement 656-2022 fixant les tarifs pour les feux et les accidents de véhicules immatriculés
- Règlement 657-2022 amendant le règlement 209-99 établissant les modalités de paiement du compte de taxes annuel
- Règlement 658-2022 autorisant l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de 300 000 \$ à 500 000 \$
- Règlement 659-2022 décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la 7e Rue Nord et de la 8e Rue, désignées rue privées
- Règlement 660-2022 décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de l'avenue des Huards et avenue du Plateau, désignées rue privées



Un petit rappel concernant la collecte des matières résiduelles

La collecte du bac brun lors de la période hivernale se fera une fois par mois. Ainsi, durant le mois de novembre, la collecte du bac brun est prévue durant la semaine du 7 novembre 2022.

Afin de faciliter nos opérations de déneigement, nous vous demandons de placer vos bacs dans votre entrée ou sur votre terrain, et non dans la rue ! L'équipe responsable du déneigement vous remercie.

À compter du lundi 7 novembre 2022 et pour toute la période hivernale, la collecte se fera le lundi seulement **UNIQUEMENT SUR LES RUES SUIVANTES** :

- Chemin du Lac-Lili ;
- Chemin du Lac-David Est et Ouest ;
- Chemin du Domaine-des-Sentiers ;
- Rue Sylvie ;
- Rue Marthe ;
- Rue Genest (dépassé le 235) ;
- Chemin du Lac-Cairo Est ;
- Rue Latendresse ;
- Rue du Cocher ;
- Rue Sauvignon ;
- 911, rue Rochon.



EN BREF

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 1er octobre au 1er juin de chaque année ! Assurez-vous que votre abri ne nuise pas aux travaux de déneigement !

Déneigement

Le service de l'urbanisme vous rappelle qu'en aucun cas, la neige ne doit être poussée sur la voie publique lorsque vous déneigez votre entrée !

En gardant votre neige chez vous, vous nous aidez à rendre le déneigement de la municipalité plus rapide et efficace !

Collecte des matières résiduelles

Bac oublié ? Collecte en retard ? Communiquez avec le service à la clientèle de Compo Recycle au numéro suivant : (450) 882-9186 poste 125

La collecte des encombrants, une solution de dernier recours

Dans un souci de préservation de l'environnement, essayez d'abord de donner au suivant vos vieux meubles. Sinon, pour planifier une collecte, appelez au 450-882-9186 option 2 et laissez un message comprenant :

- Vos coordonnées (nom et adresse) ;
- La liste des encombrants.

Mettez vos vieux meubles, électros ou électroniques sur le bord du chemin (et non dans la rue) le lundi matin de la semaine de collecte identifiée au calendrier. La prochaine collecte est prévue pour la semaine du 14 novembre 2022.

Vous ne pouvez pas attendre ? Visitez l'écocentre, c'est gratuit pour les encombrants.

**Un encombrant, c'est un vieux meuble, électro ou électronique trop gros pour entrer dans le bac noir. Les débris de construction ou les déchets ne sont pas ramassés dans la collecte des encombrants, visitez l'écocentre pour ces déchets.*

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LA RIVE, LE LITTORAL ET LES ZONES INONDABLES

Le gouvernement du Québec a mis en place un nouveau régime d'autorisation municipale visant les activités réalisées dans les milieux hydriques, appelé « Le régime transitoire ». Il faut savoir que ce nouveau règlement a préséance sur les règlements d'urbanisme de toutes les municipalités du Québec, à l'exception des dispositions portant sur une largeur de rive plus grande que celle prévue à l'article 4 du Règlement sur les activités dans les milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS). Ce qui signifie que lorsque les travaux touchent la rive, le littoral ou une zone inondable, nos inspecteurs analyseront votre demande de permis ou de certificat en fonction des règlements provinciaux.

POUR MIEUX COMPRENDRE. QU'EST-CE QU'UN MILIEU HYDRIQUE :

On trouve plusieurs catégories de milieux hydriques :

- **Le littoral** : partie d'un lac ou d'un cours d'eau qui s'étend à partir de la ligne qui la sépare de la rive vers le centre du plan d'eau ;
- **La rive** : partie d'un territoire qui borde un lac ou un cours d'eau et dont la largeur se mesure horizontalement, à partir de la limite du littoral vers l'intérieur des terres. Elle est d'une largeur variant en fonction de la zone et du type d'ouvrage :

- 15 mètres pour les constructions existantes avant le 13 février 2013, sauf dans les zones VC-13, RF-10, VC-16 ;
- 18 mètres pour l'implantation d'un nouveau bâtiment principal, sauf dans les zones VC-13, RF-10, VC-16 ;
- 20 mètres dans la zone VC-16 ;
- 23 mètres dans la zone VC-13 et RF-10.

- **La zone inondable** : espace qui a une probabilité d'être occupé par l'eau d'un lac ou d'un cours d'eau en période de crue dont les limites sont établies conformément à la Loi sur la Qualité de l'environnement.
 - « zone inondable de faible courant » : espace qui correspond à la partie de la zone inondable, au-delà de la limite de la zone de grand courant, associée à une crue de récurrence de 100 ans ;
 - « zone inondable de grand courant » : espace qui correspond à la partie de la zone inondable associée à une crue de récurrence de 20 ans ou est assimilé à une telle zone, une zone inondable sans que ne soient distinguées les zones de grand courant de celles de faible courant.

Ainsi, pour chaque lac, cours d'eau, petit ruisseau, on retrouve une rive et un littoral et parfois, une zone inondable (rivière Burton, rivière Jean-Venne et Rivière Ouareau).

Le régime transitoire autorise ou interdit certains travaux en fonction du type de milieu hydrique dans lequel on souhaite faire lesdits travaux.



Afin d'éviter les mauvaises surprises (dont des amendes couteuses), avant d'entamer des travaux dans un milieu hydrique (construction, rénovation, entretien, coupe de végétaux), renseignez-vous si les travaux sont autorisés auprès du service de l'urbanisme et de l'environnement au courriel suivant : urbanisme@chertsey.ca.

Voici quelques exemples de travaux encadrés par le régime transitoire :

Exemple 1 : pour permettre un agrandissement dans la rive ou l'ajout d'une galerie, une foule de critères doivent être satisfaits pour que la Municipalité délivre le permis. Si ces critères ne sont pas remplis, l'agrandissement ne peut être autorisé.

Exemple 2 : il est interdit de construire un bâtiment dans la rive, le littoral ou une zone inondable de grand courant, incluant toutes structures attachées au bâtiment principal, telles que balcon, saillies, corniches, etc. Ainsi, l'empiètement de trois (3) mètres dans la rive pour l'implantation des galeries et des balcons n'est plus autorisé pour les nouvelles constructions de bâtiment principal ;

Exemple 3 : il est autorisé d'entretenir et de réparer des bâtiments ou des structures déjà existantes dans la rive (ex. : quai, clôture, bâtiment, etc.). Par contre, vous devez faire une demande de permis ou de déclaration de menus travaux AVANT d'entamer les travaux.

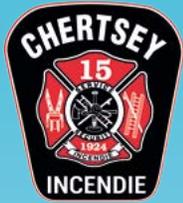
Exemple 4 : si vous souhaitez démolir en entier ou reconstruire une structure dans la rive, le littoral ou une zone inondable (exemple : un cabanon ou un balcon ayant un droit acquis), il y aura plusieurs critères à respecter. Renseignez-vous auprès du service de l'urbanisme et de l'environnement avant de faire les travaux.

Finalement, d'autres règlements provinciaux concernant les milieux hydriques, humides ou sensibles sont entrés en vigueur récemment, tels que le Règlement encadrant les activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et le Règlement sur les activités dans les milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS). Ainsi, ces règlements encadrent également les activités autorisées sur le territoire de la Municipalité.

Pour en apprendre davantage sur le régime transitoire, le REAFIE et le RAMHHS, nous vous invitons à consulter la page internet du gouvernement du Québec.

Comme ces règlements sont nouveaux, il peut arriver que nous devions faire des vérifications auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de valider l'acceptabilité de vos travaux, nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.





C'EST LA SAISON DU RAMONAGE!

Saviez-vous que les feux de cheminée sont parmi les causes les plus fréquentes des alertes incendie pendant l'hiver?

Que le chauffage au bois soit pour vous une activité occasionnelle ou régulière, il est essentiel de respecter quelques consignes de sécurité toutes simples.

1. Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année

Le professionnel qualifié :

- brosera vigoureusement la cheminée;
- vérifiera l'état du système de chauffage en entier;
- nettoiera chacune des composantes et ajustera les pièces;
- vérifiera les distances de dégagement autour de l'appareil et...
- vous signalera tout bris ou détérioration de l'appareil.

2. Attention aux cendres chaudes

- Videz les cendres avec une pelle en métal (jamais l'aspirateur!!!) et placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé.
- Gardez le tout à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.
- Attendez au moins un mois avant de disposer des cendres dans un bac de matières organiques ou une poubelle.

3. Protégez votre famille

- La combustion du bois produit du monoxyde de carbone, un gaz inodore intoxicant produit lors de la combustion du propane, du bois, du mazout, etc.
- Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil et près des chambres à coucher.

Le premier responsable c'est toi!



Devenir partenaire de Chertsey village nourricier



Lors des prochaines semaines, vous verrez apparaître dans les commerces du village des vignettes de Chertsey village nourricier avec un, deux ou trois champignons. Dans le but de mettre l'alimentation au cœur de la municipalité, Chertsey village nourricier, dans le cadre du projet Action climat, lance son programme de récompenses pour donner de la visibilité aux efforts des différents acteurs et actrices de Chertsey qui contribuent à la mission de rendre Chertsey de plus en plus nourricier. Pour ce faire, tous les acteurs et actrices du milieu (Municipalité, institutions, organismes, entreprises, citoyens et citoyennes) qui contribuent sont invités à soumettre leurs candidatures.



Si tous les acteurs et actrices du milieu se donnent la main, nous en arriverons à mettre en place un système alimentaire durable que l'on peut résumer ainsi : territoire productif, entreprises prospères et responsables, accès amélioré aux aliments sains, demande de proximité accrue, cycle de vie optimisé. Pour ce faire, il suffit d'intervenir dans l'un ou l'autre des cinq axes du système alimentaire : la production, la transformation, la distribution, la consommation et la valorisation des déchets incluant le transport qui est transversal à toutes ces activités. En plus d'améliorer notre système alimentaire, nous réduisons les gaz à effet de serre, c'est gagnant de tous les côtés.

Comment ça fonctionne ?

Convaincus qu'une alimentation de proximité a des effets positifs sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), toute action en lien avec une alimentation durable et le rayonnement de Chertsey village nourricier peut permettre d'accumuler des points dans le but d'obtenir un, deux ou trois champignons.

Qu'il s'agisse de participer aux ateliers ou aux comités de Chertsey village nourricier, d'acheter des aliments locaux ou de faire son compost, les actions sont nombreuses pour vous permettre d'accumuler des points et aider à faire en sorte que Chertsey soit de plus en plus nourricier.

Cela vous interpelle ? Vous connaissez une entreprise, un citoyen, une voisine ou même vous-même qui contribuez dans ce sens ? Vous aimeriez en apprendre davantage sur la façon d'y participer ? Informez-vous dès maintenant et devenez partenaire !

www.facebook.com/ChertseyNourricier/
chertseyvillagenourricier@gmail.com
Emilie Pilote : (450) 882-1089 ou 1 888 882-1086



Numérisez ce code à l'aide de votre téléphone mobile pour accéder à notre site!





Zumbathon

Fluo

en collaboration avec Zin
Guylaine Blais

Un évènement
organisé au profit de
l'école St-Théodore
de Chertsey pour
offrir des repas aux
élèves durant l'année.

Quand: samedi, le 12
novembre 2022 de
19 h à 21 h
où: à la salle la Belle Église
coût: 15\$ adulte
5\$ de 10 ans à 18 ans



Prix de présence à gagner



Pour de plus amples
renseignements
contactez-moi :
faniechristin@gmail.com
ou Fanie Christin Dostie sur
messenger



La Maison
des Aînés
de Chertsey

Activités et dîners

Activités GRATUITES et groupes OUVERTS !

Parler pour parler :
Lundi 9 h 30 à 11 h 30

Jeux de cartes :
Mardi et jeudi après-midi

Atelier d'écriture ludique :
jeudi 9 h 30 à 11 h 30

Jeux :
Les DIMANCHES APRÈS-MIDI s'il y a des inscriptions

Dîners :
les mardis et jeudis
8 \$ pour les membres (mardi et jeudi)

Appelez pour vous inscrire : (450) 882-1688

Carte de membre à 20 \$/année
552, chemin de l'Église - maisondesaines.chertsey@gmail.com





NOUVEAU !



11

Ouverture d'un club d'échecs à Chertsey

Comme moi, tu es un passionné du jeu d'échecs ou tu aimerais apprendre à jouer? Viens te joindre au club.

Bienvenue aux personnes de tout âge.

Renseignements et inscriptions :

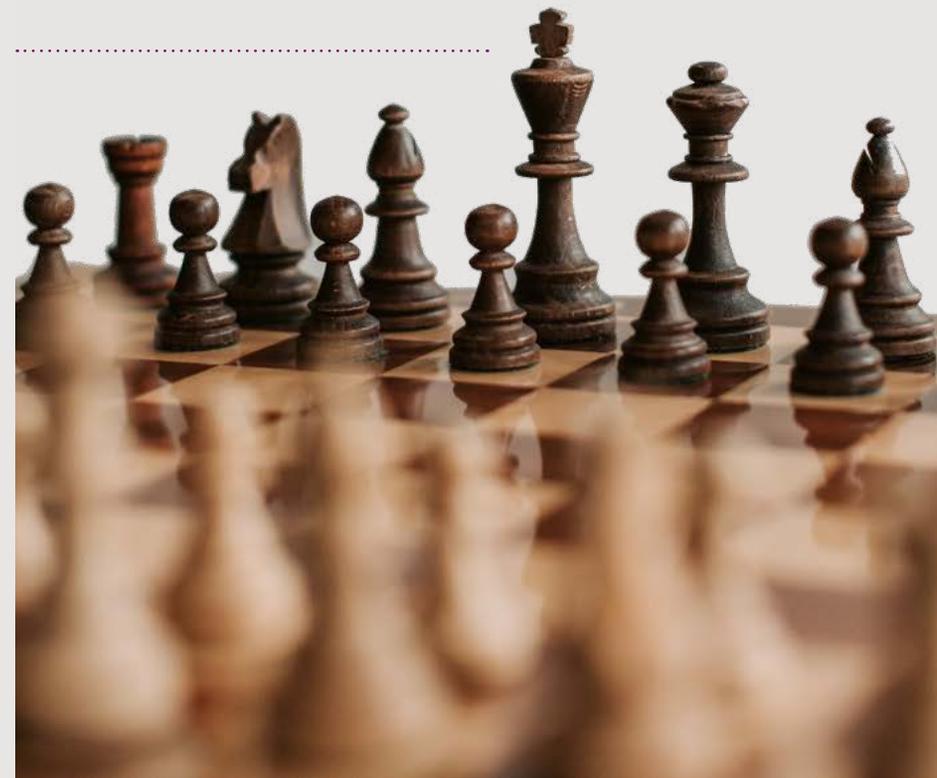
Philippe Leblanc

Tél. : 450 750-9556

Courriel : philippe_leblanc@icloud.com



Parrainé par les Chevaliers de Colomb
de Chertsey (Conseil 12903)



Souper-dansant de Noël, le 9 décembre - Club de l'âge d'or

Le Club de l'âge d'or vous invite à son repas traditionnel des fêtes: dinde, tourtière, ragoût de boulettes, dessert (bûche de Noël, gâteau marbré crème chantilly praliné avec coulis). Musique: Ginette Galarneau. Prix de présence.

Membres 30\$ - Non-Membres 40\$. Possible d'obtenir la carte de membre à 25\$.

Renseignements et réservations : (514) 886-6642



Groupe Les Montagnards de Chertsey

Nous vous invitons à venir visiter notre boutique, nous avons de tout : literie, vêtements adultes, enfants et bébés, jouets, articles de cuisine, articles de sport, DVD, CD, petits appareils électriques, cadres, bibelots, etc. P.S. Nous acceptons tout ce qui peut avoir une deuxième vie!

**L'inscription du panier de Noël se fera à partir du 9 novembre jusqu'au 9 décembre.
Et la distribution le 22 décembre 2022.**

Le bureau et la boutique sont ouverts du mardi au vendredi de 10 h à 15 h
La distribution a lieu tous les jeudis de 10 h à 14 h
Nous sommes fermés de 11 h 30 à 12 h 30 (dîner)

623, chemin de l'Église - (450) 882-1863 - groupemontagnards@gmail.com
Preuve de résidence et de revenu (obligatoire) pour inscription à l'aide alimentaire.

Le Sapin des Anges

- 2e édition -

Devenez vite un ange du Père Noël en participant au programme « Sapin des Anges ». Vous pourrez ainsi offrir des cadeaux personnalisés à un ou des enfants moins favorisés de notre communauté.

Comme le processus est 100% confidentiel, vous devrez remettre le cadeau à la bibliothèque municipale et l'équipe du Père Noël se chargera de remettre en main propre le cadeau souhaité par l'enfant.

Dépouillement dès le 1er décembre

Pour toute question : loisirs.culture@chertsey.ca


Desrochers



Dépouillement de l'arbre de Noël

L'incontournable Dépouillement de Noël est de retour!

L'équipe du Club Optimiste de Chertsey, en collaboration avec la Municipalité, vous prépare un après-midi mémorable et surtout féérique. Venez rencontrer l'équipe du Père Noël qui distribuera au grand bonheur des petits, de magnifiques cadeaux arrivant directement du Pôle Nord.

Vous aurez aussi la chance d'assister au spectacle Le journal de Kalimba, qui saura vous divertir mais surtout vous surprendre.

17 décembre 2022

Ouverture des portes à midi – Spectacle à 12h30



GRATUIT

Pour les résidents (les petits de la naissance jusqu'à la 6e année)

La Belle Église, salle de spectacle
450-882-2920, poste 2249
loisirs.culture@chertsey.ca
Inscriptions obligatoires



Disco Fluo

La Fièvre du Vendredi est de retour !

★ Sortez vos vêtements les plus colorés.

Grignotines et breuvages, à prix modiques, seront offerts par le Club Optimiste de Chertsey.

6-12 ans

11 novembre 2022 - de 19 h à 22 h

Endroit : salle communautaire

(450) 882-2920, poste 2234

loisirs.culture@chertsey.ca



Soirée cinéma en pyjama : Ron ne va plus

10 décembre, dès 19 h

L'histoire de Barney, un collégien maladroit et de Ron, son nouvel appareil marchant, parlant et connecté. Les dysfonctionnements de Ron dans le contexte des réseaux sociaux les font en apprendre davantage sur la véritable amitié.

Apportez vos grignotines
et vos doudous

Endroit : La Belle Église, salle de spectacle
GRATUIT

450-882-2920, poste 2249
loisirs.culture@chertsey.ca





Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi : Fermé

Mardi : 12 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 16 h

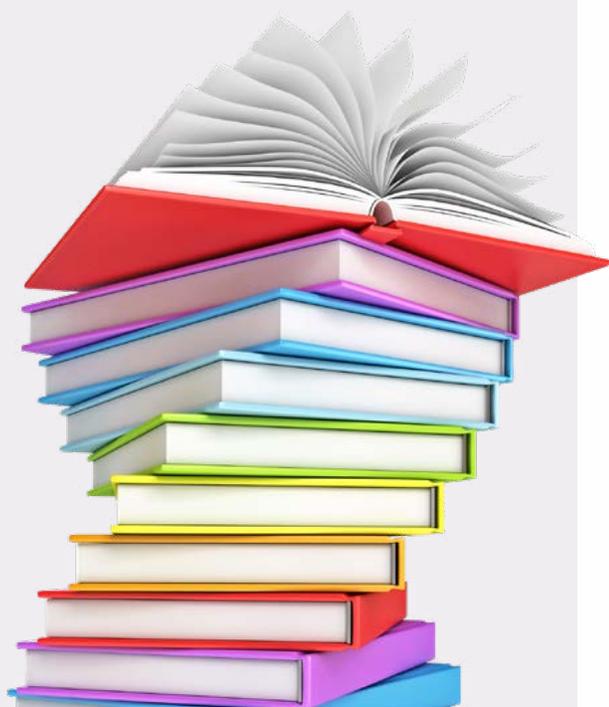
Vendredi : 12 h à 20 h

Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

Téléphone : (450) 882-4738

Courriel : srivest@chertsey.ca



♥ Lecture - Coup de cœur



Résonances
par Patrick Sénécal



Angélique
par Guillaume Musso



Ce qui se passe au camping...
par Amélie Dubois



Arcadia T.1
par Hervé Gagnon

♥ Jeunesse



Les Secrets de la forêt
par Sandra Dieckmann

Cet album illustré interactif aux illustrations magnifiques est parfait pour susciter l'intérêt des jeunes lecteurs tout en explorant les relations parents-enfants. Les petits amoureux de la nature y sont encouragés à chercher les éléments cachés dans les pages.



Raté
par Hugo Meunier



Juliette à Berlin
par Rose-Line Brassat

L'anxiété de Timothé
par Martine Latulippe
et Nathalie Parent





Soirée de jeux

– animée par Randolph –

Venez vous amuser en famille ou entre amis autour de jeux de société, de jeux géants ou de jeux d'ambiance...
De tout pour tous les goûts!

Tirages parmi les participants.

Date : Vendredi 9 décembre 2022

Horaire : de 18 h 30 à 21 h 30

Endroit : La Belle Église

Gratuit

Inscription obligatoire au
450-882-2920, poste 2303



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

L'heure du conte en pyjama suivie de La nuit des toutous

Inscrivez-vous maintenant !

Lors de la Grande semaine des tout-petits du 14 au 20 novembre, nous invitons les 2 à 5 ans et leur toutou préféré à une heure du conte en pyjama. À la fin de l'activité, les enfants pourront laisser leurs toutous faire la fête entre eux durant toute la nuit à la bibliothèque.

Une photo souvenir ainsi qu'une petite surprise seront remises aux participants.

Vendredi le 18 novembre 2022, 18 h 30 à la bibliothèque
**Gratuit - Inscription obligatoire avant le 17 novembre au
450-882-2920, poste 2303**



Randolph



Marché de Noël

**3 et 4
décembre
10 h à 16 h**

**Mille et un
trésors
pour Noël**

de Chertsey 2022

543, chemin de l'Église

Le marché de Noël de Chertsey est de retour. Découvrez les plus belles idées-cadeaux et mettez-vous dans l'ambiance de Noël en compagnie d'un millier de visiteurs et plus de 40 artisans - La Sucrierie Du Domaine sera sur place avec un menu de circonstance. Cartes-cadeau à gratter pour les 500 premiers visiteurs - Animation, Chocolat chaud, jeux gonflables et feu de foyer à l'extérieur.




Chertsey

Rapportez ce coupon lors de l'événement
et courez la chance de gagner un panier
cadeau d'une valeur de plus de 100 \$

Nom : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

